

Les comptes 2015 de la commune de Nogaro sont très satisfaisants

Les dépenses sont maîtrisées et les chantiers bien financés



Les comptes 2015 de la commune de Nogaro sont très satisfaisants

Roger Combres, 1er adjoint du maire de Nogaro, a présenté au conseil municipal le compte administratif et le compte de gestion 2015 (1) le 18 février au conseil municipal. En présence de Thierry Gnechchi, trésorier de Nogaro.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, la vigilance a été de mise pour éviter le gaspillage et faire le maximum d'économies. Effectivement, 100 000 euros ont été économisés sur le budget prévu.

Quant aux recettes, elles se sont accrues de 350 000 euros, principalement à cause de l'augmentation – du fait de l'État – des bases d'imposition.

Deux gros chantiers - Dans la partie investissement, il y a eu deux gros chantiers : la rénovation-transformation du bâtiment du Clan (Culture loisir animation Nogaro), avenue de Daniate et la nouvelle station de forage pour l'eau potable. Aucun des deux n'était terminé au 31 décembre 2015. Le bâtiment du Clan a été terminé en janvier 2016 sans dépassement du budget. Et le plus gros de la station de pompage a été fait : ce qui reste à faire a été réglé ou les dépenses ont été engagées. Alors que la subvention (121 000 euros) et l'avance remboursable (152 000 euros) de l'Agence de l'eau n'ont pas encore été versées.

Retenons qu'au final, 525 719 euros ont pu être libérés pour des investissements en 2016. Sachant que la dotation globale de fonctionnement (attribuée par l'État), qui avait été réduite de 20 000 euros en 2014 par rapport à 2013, a été réduite de 47 000 euros en 2015 et le sera encore de quelque 100 000 euros en 2016...

Le ratio « dépenses réelles de fonctionnement + annuité de remboursement en capital / recettes réalisées de fonctionnement » est égal à 0,81. Il est bon, puisqu'il doit être normalement <1 (il était de 0,99 en 2014). L'en cours de la dette a baissé : il est passé de 2 132 599 euros à 1 888 669. Ceci entraîne une augmentation spectaculaire du taux d'épargne, qui passe de 8,40 à 25,74 (2).

Les grandes masses – En fonctionnement, les recettes prévues étaient de 3 173 020 euros, mais il est rentré réellement 3 554 369 euros. En dépenses il était prévu 2 738 897 euros, il a été dépensé 2 639 318 euros.

En investissement, on s'attendait à percevoir 1 000 969 euros et il est rentré 390 208 euros. Les dépenses d'investissement prévues s'élevaient à 1 382 933 euros : il a été effectivement dépensé 727 381 euros (mais il reste à réaliser 580 828 euros).

L'excédent général (avec report des résultats antérieurs) s'établit à 525 719 euros.

(1) Le compte administratif est celui des mouvements enregistrés par la municipalité ; le compte de gestion, celui des mouvements inscrits par le trésorier de l'État. Ils doivent évidemment concorder. (2) Égal à « recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement / recettes réelles de fonctionnement », il est considéré comme normal s'il dépasse 13,30.



Roger Combres